

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois août à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

**Présents** : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

**Convocation en date du 16/08/2024**

**Nombre de membres en exercice : 6**

**Présents : 6**

**OBJET : MODIFICATION DU DOSSIER DETR – RENOVATION DE LA CHAPELLE DE LANGE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le dossier de rénovation de la chapelle de Lange et le dossier de demande de subvention au titre de la DETR qui a été déposé.

Monsieur le Maire explique que suite à un accord de principe de l'Etat sur le dossier de subvention pour les travaux sur la chapelle de Lange, l'architecte des Bâtiments de France a déposé une demande en suspension du dossier.

En effet il s'est déplacé, et souhaite que la commune procède à une étude préliminaire de sol permettant d'être certain que la pose d'une VMC est le moyen le plus pertinent dans le cadre de la rénovation afin de réduire sensiblement les infiltrations d'eau.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'établissement d'un nouveau dossier intégrant les demandes de l'architecte des Bâtiments de France, un devis pour une étude préliminaire, et propose de présenter ce nouveau dossier actualisé lors d'un prochain conseil municipal.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Approuve l'établissement d'un nouveau dossier intégrant les demandes de l'architecte des Bâtiments de France, et son actualisation financière,**
- **autorise Monsieur le Maire à demander un devis à un ABF pour une étude préliminaire**
- **Autorise Monsieur le maire a faire toutes les démarches nécessaires à l'établissement de ce nouveau dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 30 août 2024.

Le Maire,

**Jean-Philippe MARTINOD**

